

# 29<sup>e</sup> Congrès de l'Union Départementale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de la Gironde des 31 mai et 1 juin 2023 Palais des congrès - Arcachon

## Résolution Générale

### DEFENDRE L'INDEPENDANCE SYNDICALE ET LES LIBERTES !

Le congrès réaffirme son attachement à la Charte d'AMIENS adoptée en 1906, à la liberté et à l'indépendance de l'organisation syndicale à l'égard des gouvernements, du patronat, des partis, des religions et groupes philosophiques. Le Congrès dénonce la répression antisyndicale dans les entreprises ainsi que la répression d'Etat. Contre la criminalisation de l'action syndicale, le congrès exige l'arrêt immédiat des poursuites envers tous les militants, le respect de la liberté de revendiquer, de négocier, de contracter, de manifester et de faire grève. Le Congrès avec la Confédération demande l'abrogation des lois liberticides.

Le Congrès réaffirme l'exigence d'abrogation des lois scélérates dites de représentativité. Il revendique le rétablissement de la libre désignation des délégués syndicaux par les organisations syndicales quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement.

Le Congrès s'oppose à l'association capital/travail, à toutes tentatives d'intégration corporatiste et de transformation du syndicat en « colégislateur » ou « co-constructeur ».

### POUR LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE

Avec le CCN de mars 2023, le congrès réaffirme « *sa solidarité à l'égard des populations confrontées à la guerre, en particulier des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, en Russie et ailleurs. Elle réaffirme son soutien à l'égard de toutes et tous qui militent et œuvrent pour un retour à la paix et à la justice. C'est pourquoi elle se prononce pour un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des combats* ».

Le Congrès dénonce la Loi de programmation militaire qui n'apporte aucune amélioration des conditions salariales des agents publics et la dégradation sans précédent organisée par le gouvernement dans les services publics, dans le logement social. Les profits grimpent de manière exponentielle pour une poignée des amis CAC 40 du capital financier.

Le congrès fait sien le cahier revendicatif remis

à la Première ministre et ci-annexé, le 16 mai 2023, qu'il reprend et défend.

### ASSEZ DE REGRESSION ! ABROGATION IMMEDIATE DE LA REFORME DES RETRAITES !

Le Congrès dénonce le passage en force du texte de réforme par l'utilisation du 49.3 et autres articles de la Constitution de la Vème République, qui constituent un déni de démocratie !

Le congrès se félicite de l'unité syndicale réalisée sur la revendication claire du retrait pure et simple de la réforme, pour accroître le rapport de force indispensable pour vaincre.

Par la grève, les blocages, les puissantes manifestations à l'appel de l'intersyndicale départementale, dans laquelle notre UD de Gironde a pris toute sa place. Nous restons toujours déterminés, contre tout allongement de l'âge de départ en retraite et de la durée de cotisation, et la remise en cause des régimes spéciaux, pour le maintien des 42 régimes existants.

Avec la Commission Exécutive confédérale, réunie le 25 mai dernier, le congrès affirme que le combat contre la réforme des retraites n'est pas terminé.

Même si la loi est promulguée, elle ne doit pas être appliquée et doit être purement et simplement abrogée ! Le congrès appelle à rejoindre massivement par la grève et la mobilisation l'appel de l'intersyndicale du 6 juin pour faire entendre au gouvernement que cette loi doit être abandonnée !

Nous ouvrirons ainsi la voie de l'abrogation des contre-réformes des retraites, prises par les gouvernements successifs, de Balladur à Touraine. Pour le retour de la retraite à 60 ans à taux plein sans décote.

**« La grève est la seule arme pacifique des travailleurs qui peut par le blocage de l'économie faire plier le gouvernement. »**  
(circulaire Frédéric Souillot le 17 mai 2023)

UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS  
cgt-FORCE OUVRIÈRE DE LA GIRONDE

17/19 quai de la Monnaie 33080 BORDEAUX CEDEX  
Tél. 05 57 95 07 50 E-mail : [udfo33@force-ouvriere.fr](mailto:udfo33@force-ouvriere.fr)



A cet effet le congrès appelle ses syndicats, ses militants, à mettre la grève à l'ordre du jour dans chaque entreprise, établissement et services : réunion des syndiqués, tracts, heures d'information, contacts avec les autres syndicats, assemblées générales pour préparer la grève du 6 et discuter des suites si le gouvernement refuse de reculer.

### **SALAIRES, EMPLOI, PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE**

Les grands groupes engrangent des profits colossaux pendant que les ménages ne parviennent plus à faire face aux dépenses contraintes.

Face à l'effondrement du pouvoir d'achat, le Congrès revendique de véritables augmentations, au moins à hauteur de l'inflation, des salaires et traitements du privé, du point d'indice du public, des retraites et pensions, des allocations et minimas sociaux ainsi que des bourses étudiantes. Retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires !

Le Congrès revendique une augmentation du SMIC pour le porter à 80% du salaire médian.

Le Congrès réaffirme que le salaire et le salaire différé doivent primer tout autre dispositif de rémunération.

Le Congrès condamne la régression intolérable des « Loi Travail », Rebsamen et les ordonnances Macron qui laminent les droits collectifs du travail, et revendique le rétablissement des CHSCT.

Le Congrès revendique l'arrêt des licenciements.

Le Congrès dénonce la flexibilité, l'ubérisation, l'aggravation des conditions de travail, les excès de la numérisation et la précarité de l'emploi, la réduction des droits devant la justice prud'homale.

Ainsi, le Congrès soutient et se félicite des grèves pour imposer le rapport de force nécessaire. Le Congrès invite ses syndicats à revendiquer, négocier, mobiliser le cas échéant afin de répondre aux revendications syndicales.

Le Congrès dénonce la contre-réforme de l'Assurance chômage qui sanctionne les demandeurs d'emplois, durcit les conditions d'ouverture de droits, restreint l'indemnisation : une contre-réforme qui combat les chômeurs plutôt que de combattre le chômage.

Le Congrès dénonce les politiques gouvernementales qui attaquent la sécurité sociale toutes branches confondues.

### **DEFENSE DU SERVICE PUBLIC**

Le Congrès réaffirme son attachement à la République une et indivisible, à l'égalité de traitement des citoyens devant le service public sur tout le territoire national, à l'école laïque et républicaine fondée sur la transmission des connaissances, et la délivrance de diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives. Le Congrès dénonce la contre-réforme destructrice de l'enseignement professionnel. L'avenir des jeunes : c'est la suppression de Parcoursup, c'est davantage d'instruction et pas de Service National Universel !

Le Congrès revendique qu'il soit mis un terme aux politiques d'austérité aggravées d'année en année avec les suppressions d'emplois, la privatisation et la destruction des services publics. L'urgence est à des investissements à hauteur des besoins dans tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, l'ONF et les services incendies...

Le Congrès revendique l'abrogation de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique qui porte en germe la destruction de toute la Fonction Publique et la défense ainsi que l'amélioration du statut général des fonctionnaires.

### **DEVELOPPER, RENFORCER LE SYNDICALISME LIBRE ET INDEPENDANT**

Le Congrès se félicite des bons résultats dans la Fonction Publique dans laquelle FORCE OUVRIÈRE devient deuxième organisation syndicale au niveau national et consolide ses résultats départementaux.

Dans le secteur privé, les premiers résultats du cycle électoral sont prometteurs. Le Congrès invite tous ses syndicats à préparer les élections professionnelles qui auront lieu en 2023 dans de nombreuses entreprises.

Le Congrès invite tous ses syndicats à intensifier la formation syndicale et la syndicalisation à FORCE OUVRIÈRE. Il appelle à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant de la Cgt-FORCE OUVRIÈRE.

*Adoptée à l'unanimité*

**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS  
cgt-FORCE OUVRIÈRE DE LA GIRONDE**

17/19 quai de la Monnaie 33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50 E-mail : [udfo33@force-ouvriere.fr](mailto:udfo33@force-ouvriere.fr)

